



GUIDE PRATIQUE DES DÉCHETS

Mise
à Jour
2022

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| CARTE DES JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS | 03 |
| LES TOURNÉES DE COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES | 04 |
| VOTRE BAC ORDURES MÉNAGÈRES | 04 |
| REFUS DU BAC ORDURES MÉNAGÈRES | 05 |
| LE TRI DANS NOS COLONNES | 06 |
| LE TRI AU PORTE-À-PORTE | 07 |
| NOS DÉCHÈTERIES | 08 |
| LA CARTE DE DÉCHÈTERIE | 08 |
| DÉCHETS ACCEPTÉS | 09 |
| LOCATION DE BENNE | 10 |
| FICHE DE DEMANDE DE LOCATION DE BENNE | 11 |
| FICHE DE DEMANDE DE CRÉATION DE CARTE DE DÉCHÈTERIE | 13 |
| FICHE DE RENOUVELLEMENT DE PASSAGE SUR LA CARTE DE DÉCHÈTERIE | 14 |
| FICHE D INTENTION D ACHAT DE COMPOSTEUR | 15 |
| ADRESSES ET CONTACTS UTILES | 16 |

CARTE DES JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS

Déchèterie de La Selle-sur-le-Bied
Lieu-dit «Les Glands»
Rte de Mérinville
tel : 06 75 22 22 46

Déchèterie de Courtenay
Z.I. de la Plaine du Luteau
tel : 06 75 22 23 16



Déchèterie de Château-Renard
Av. Charles Roux
tel : 06 79 20 89 83

LÉGENDE

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi

PT Pôle Technique
505 Chemin des Comtois
tel : 02 38 95 27 65

PA Pôle Administratif
569 rte de Châtillon-Coligny
tel : 02 38 95 25 15

Courtenay - Bourg

Quartier des Pâturaux

Pour connaître votre jour de collecte, reportez-vous à la légende ci-contre.

LES TOURNÉES DE COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères sont collectées une fois par semaine.

Le bac OM doit être sorti la veille du jour de collecte. La poignée du bac devra être dirigée de préférence vers la route. Le bac devra être impérativement rangé après le passage de nos équipes.

Après un jour férié, les collectes sont décalées d'une journée. (ex : Si le jour férié tombe un mercredi, la tournée prévue sera décalée au jeudi et ainsi de suite pour les jours suivants de la semaine).

S'il y a 2 jours fériés dans la même semaine, le 2nd est travaillé par le service de Collecte OM.

Attention : Les heures de ramassage des OM peuvent être modifiées pour la bonne exécution du service (ex : heures décalées l'été, panne de camion, etc.). Nos agents s'efforceront toujours d'assurer le bon fonctionnement du service et respecteront les consignes données.

VOTRE BAC ORDURES MÉNAGÈRES

Les déchets ménagers doivent être mis dans des sacs fermés et déposés dans votre bac OM. Les déchets triés sont à déposer dans les colonnes de tri (emballage, papier, verre) ou en déchèteries (voir «Nos Déchèteries» et «Le Tri dans nos PAV»).

Voici quelques exemples de déchets considérés comme de l'ordures ménagères :

- Couches pour bébé
- Sacs d'aspirateur
- Consommables de salle de bain (coton, cotons-tiges,...)
- Filets de pomme de terre, oignons,...
- Vaisselle cassée (un verre cassé ou assiette cassée)

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, seul le bac fourni par la 3CBO est collecté. Celui-ci est mis gratuitement à disposition, il est placé sous la responsabilité de l'usager. Cela implique de veiller à son entretien.

En cas de déménagement, laissez le bac OM à l'adresse que vous quittez.

En cas de vol du bac, portez plainte en gendarmerie et transmettez-nous une copie du procès-verbal par mail à secretariat.st@3cbo.fr ou tri.om@3cbo.fr.

Les agents peuvent ne pas ramasser vos déchets si les consignes de tri ne sont pas respectées et mettront un coupon de refus (voir «Refus des bacs»). Nous vous rappelons que les dépôts sauvages sont sanctionnés par la loi.



REFUS DU BAC ORDURES MÉNAGÈRES

Votre bac ne sera pas collecté pour l'une des raisons suivantes :



Présence de Tri Sélectif



Bac sale ou trop lourd



Bac non-conforme



Le bac déborde excessivement



Présence de Déchets Verts



Présence de Carton



Il y a des sacs par terre



Présence de Textile



Présence de Verre

Pourquoi les sacs par terre ne sont pas ramassés par nos agents ?

Selon la réglementation nationale R 437, la 3CBO prend des mesures nécessaires pour réduire auprès de nos agents les risques de troubles musculosquelettiques, dorsolombaires et les risques liés aux piqûres, blessures diverses, risques biologiques, etc. Ainsi, la 3CBO interdit le dépôt au sol de sacs, de cartons, de caissettes et tout autre contenant non conçu pour être appréhendés par les lève-conteneurs de nos camions.

| Déchets ACCEPTÉS | Déchets REFUSÉS |
|---|---|
|  <p>Sacs fermés uniquement Couvercle du bac fermé Pas de vrac au pied du bac</p> |  <p>Verre Papiers Électroménager Mobilier Carton Emballages Déchets verts</p> |
| |  <p>Déchète</p> |

Autocollant apposé sur votre bac d'ordures ménagères.

LE TRI DANS NOS COLONNES



TEXTILES
CHAUSSURES

06

NB : Des colonnes de **Textile** se trouvent aussi sur le territoire de la 3CBO.

CITEO

LE TRI AU PORTE-À-PORTE *



NB : Le **Papier** est également à déposer dans les bacs jaunes.
Le **Verre** sera à déposer dans nos colonnes prévues à cet effet.
Vous avez la possibilité de mettre vos déchets dans des sacs transparents (non-fournis par la 3CBO).

* : Pour les communes disposants du tri au porte-à-porte.

NOS DÉCHÈTERIES

Adresses :

- **Déchèterie de Courtenay**, Z.I. de la Plaine du Luteau
tel : 06 75 22 23 16
- **Déchèterie de Château-Renard**, Av. Charles Roux
tel : 06 79 20 89 83
- **Déchèterie de La Selle-sur-le-Bied**, Lieu-dit «Les Glands»
tel : 06 75 22 22 46

Ouverture :

Nos déchèteries sont ouvertes toute l'année du Lundi au Samedi de 09h à 12h et de 13h30 à 17h30. Elles sont fermées le Dimanche et les jours fériés (sauf le Lundi de Pentecôte).

Conditions d'accès :

L'accès est réservé uniquement aux habitants des communes et aux professionnels du territoire de la 3CBO possédant une **carte de déchèterie**. Il est interdit d'accéder à nos déchèteries à pied.

LA CARTE DE DÉCHÈTERIE

La carte est délivrée gratuitement par le Pôle Technique de la 3CBO.

L'accès est autorisé aux véhicules au PTAC (Poids Total Autorisé en Charge) inférieur à 3,5 t. Vous pouvez jeter 1 m3 de déchets lors de chaque passage (l'équivalent d'une grosse remorque, d'une camionnette).

En cas de déménagement, remettez votre carte au Pôle Technique de la 3CBO.

Bénéficiaires :

- **Particuliers** : Vous disposez de 20 passages gratuits par an et par foyer renouvelés automatiquement le 1er Janvier de chaque année. Si vos passages sont épuisés avant la fin de l'année, il est possible de la recharger au Pôle Technique.

- **Professionnels** : L'accès est payant. (Voir les tarifs avec le Pôle Technique)



Carte d'accès aux 3 déchèteries :

- ➔ Courtenay
- ➔ Château-Renard
- ➔ La Selle-sur-le-Bied



Service Collecte : 02 38 95 27 65

Aperçu de la carte de déchèterie.

DÉCHETS ACCEPTÉS



JOURNAUX
REVUES



CARTONS



VERRE



BOUTEILLES
PLASTIQUES



TEXTILES
CHAUSSURE



HUILES DE
VIDANGE



DÉCHETS
MÉNAGERS
SPÉCIAUX



DÉCHETS
VERTS



TOUT-VENANT



GRAVATS
INERTES



CAPSULES



HUILES DE
FRITURE



LAMPES



MATÉRIEL
ÉLECTRIQUE



PILES



FERRAILLE



écomobilier

MOBILIER



ÉCRANS



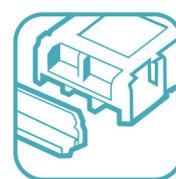
DÉCHETS DIFFUS
SPÉCIFIQUES
(DDS)



CARTOUCHES
ENCRE



BATTERIES



POLYSTYRÈNE



PLÂTRE ET
PLAQUES DE
PLÂTRE



ÉLECTROMÉNAGER

Autres déchets acceptés :

- Acides : chlorhydrique, sulfurique, fixateur de photo, etc.
- Bases : soude caustique, lessive alcaline, débouche évier, révélateur photo, etc.
- Solvants liquides : antirouille, détergents, diluants, détachants, lubrifiants, gasoil, essence, solvants, produits de traitement du bois, etc.
- Produits pâteux : colles, vernis, peinture, graisses, résines, cosmétiques, etc.
- Produits phytosanitaires : insecticides, herbicides, fongicides, désherbants, engrais, produits de traitement du jardin, etc.
- Produits comburants : chlorates, désherbants au chlorate de soude, eau oxygénée, certains engrais (nitrite, nitrates), etc.
- Bombes aérosols
- Bidons souillés
- Radiographies
- Antiparasite

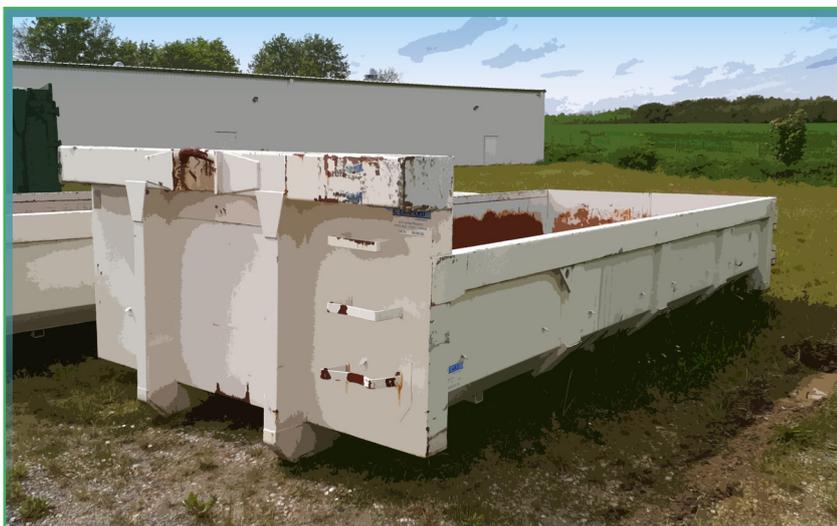
LOCATION DE BENNE

La 3CBO vous propose un service de location de benne afin de vous débarrasser de vos déchets trop volumineux :

Il y a 4 types de déchets : Encombrants, Déchets Verts, Ferraille ou Gravats.

Une fois la fiche de location de benne complétée auprès de nos services, un rendez-vous préalable doit avoir lieu pour qu'un de nos agents puisse voir le lieu de mise à disposition de la benne, le type de déchets à traiter et vous indique si la date souhaitée est disponible.

La Fiche de location de benne est à retrouver sur notre site : www.3cbo.fr ou informez-vous auprès de notre Pôle Technique.



Benne 10m3



Benne 20m3

Un formulaire de location de benne se trouve à la page suivante.

Demande de location de bennes PARTICULIERS – COLLECTIVITES

Uniquement pour les communes adhérentes à la 3CBO

COORDONNEES DU DEMANDEUR

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse de location : _____

Code postal - Ville : _____

Téléphone : _____ - Mail : _____

INFORMATIONS POUR LA FACTURATION (si différentes)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse de Facturation : _____

Code postal - Ville : _____

INFORMATIONS SUR LA LOCATION SOUHAITEE

Période de location souhaité : Du _____ au _____

Volume de benne souhaitée : 10 m³ 20 m³

Type de déchets à déposer :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Gravats | <input type="checkbox"/> Déchets verts |
| <input type="checkbox"/> Tout-venants/encombrants | <input type="checkbox"/> Ferrailles |

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CLERY, DU BETZ ET DE L'OUANNE

Pôle technique : 505, chemin des Comtois – 45220 CHUELLES

Tél : 02 38 95 27 65 - Mail : secretariat.st@3cbo.fr

Siret : 200 067 668 00018 - Code APE 8411A

INFORMATIONS SUR LES LOCATIONS DE BENNES

1. Définition du service assuré par la 3CBO

Le service régi par contrat a pour objet la location et le traitement d'une benne dont la taille est choisie selon les besoins du demandeur. Cette benne sera destinée à recevoir des déchets de type : déchets verts, encombrants, gravats ou ferrailles. Ce service est proposé uniquement aux particuliers et aux collectivités territoriales.

2. Définition de la préparation à la location

La réalisation d'un rendez-vous préalable est obligatoire à l'adresse de location souhaitée, à minima une semaine avant la date de début de location. Ce rendez-vous sera effectué par un agent de la 3CBO en présence du demandeur ce qui permettra de déterminer la possibilité de poser ou non une benne et d'en déterminer, qu'en cela est possible, le lieu exact de pose. Les déchets devront être visualisés par l'agent afin d'indiquer au loueur le type de traitement appliqué pour la facturation.

Pour information, les déposes et reprises de bennes ont lieu entre le lundi et le vendredi à 7h30 ou à 13h. Par conséquent, toutes demandes de location de bennes sur les samedis et dimanches feront l'objet d'une facturation de deux jours. Le temps minimum de location est de 24 heures. Aucune dépose de benne ne pourra être effectuée à l'intérieur d'une propriété privée.

3. Obligations du loueur

Le loueur devra demander une autorisation de dépose de benne sur la voie publique auprès de la mairie du lieu de dépose de benne et respecter les consignes établies lors du rendez-vous de préparation de location de bennes afin que l'emplacement de la benne soit dégagé pour les manœuvres du camion et le balisage de la benne.

4. Tarifs

| Location d'une benne | Unité | Tarif unitaire |
|--|----------|----------------|
| Dépose et reprise d'une benne | Unitaire | 150 € |
| Tarif de location - 20 m ³ | Jour | 7,5 € |
| Tarif de location – 10 m ³ | Jour | 5 € |
| Tarif du traitement (à la pesée) : Tarif révisé chaque année selon le cours du marché | | |
| Déchets verts | | 40 €/t |
| Encombrants/tout-venant | | 175 €/t |
| Ferraille | | 0 €/t |
| Gravats | | 0 €/t |

Au moment du retrait de la benne, la 3CBO se réserve le droit d'appliquer le tarif de traitement appliqué par l'exutoire en charge du tri et du traitement de ce type de déchets si elle contient des déchets refusés dont voici la liste : amiante, bouteille de gaz, pneus, ordures ménagères, extincteurs, produits amiantés (tôle ondulée, fibrociment), pièces de véhicules/véhicules, déchets radioactifs, batterie, explosifs.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CLERY, DU BETZ ET DE L'OUANNE

Pôle technique : 505, chemin des Comtois – 45220 CHUELLES

Tél : 02 38 95 27 65 - Mail : secretariat.st@3cbo.fr

Siret : 200 067 668 00018 - Code APE 8411A

**DEMANDE D'ATTRIBUTION DE CARTE D'ACCES EN DECHETERIES
CHATEAU-RENARD, LA SELLE SUR LE BIED, COURTENAY**

PARTICULIERS - Acquisition de la carte : gratuite

FORMULAIRE A ADRESSER COMPLÉTÉ ET SIGNÉ EN MAIN PROPRE, PAR VOIE POSTALE ou COURRIEL :

3CBO – Pôle technique 505, chemin des Comtois - 45220 CHUELLES ou tri.om@3cbo.fr

Limité à 20 passages gratuit par an (1m³/passage maximum)

La carte se remet automatiquement à 20 passages les 1^{er} janvier de chaque année.

Se référencer au formulaire de renouvellement pour les passages supplémentaires (coût : 1 €/passage)

1^{ère} demande :

Carte perdue :

Nom, Prénom :

Adresse :

Logement collectif Si oui, indiquez le numéro d'appartement/bâtiment :

Code Postal : Ville :

Téléphone fixe :---- Téléphone mobile :----

Courriel :

Justificatifs à joindre - Obligatoire

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (**uniquement** copie de facture eau, gaz, d'électricité, ou quittance de loyer)
- Copie de la carte d'identité ou du permis de conduire (Recto/Verso)

En cas de perte ou de vol de ma carte, je devrais effectuer **une nouvelle demande de carte**. La nouvelle carte me sera **facturée 10 €**. **Paiement accepté : chèque à l'ordre du trésor public ou espèces**. Le crédit restant sur la carte perdue sont repris sur la nouvelle carte.

En cas de déménagement, j'informe la 3CBO de mon changement d'adresse, soit en restituant la carte si la nouvelle habitation est hors du territoire, soit en adressant par mail ou courrier un nouveau justificatif de domicile afin que les changements soient effectués.

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis ainsi que la validité des pièces fournies - - Je suis averti qu'il n'est attribué qu'une seule carte par foyer, par conséquent je m'engage à ne pas faire de demande si mon foyer est déjà équipé d'une carte - Reconnaiss avoir pris connaissance des termes du règlement en vigueur accompagnant le formulaire de demande de carte d'accès aux déchèteries communautaires.

Fait à : Le :

Signature du demandeur précédée de la mention « lu et approuvé »

Préciser le mode de réception de la carte souhaité :

par voie postale (joindre au formulaire et aux pièces justificatives une enveloppe timbrée affranchie au tarif « lettre suivie »). **Nous déclinons toutes responsabilités en cas de courrier perdu par la Poste.**

en main propre ou par procuration au pôle technique sur présentation du formulaire et des pièces justificatives - **Horaires d'ouverture au public : nous contacter au 02.38.95.27.65**

Réservé à la Collectivité

Carte n° :

Remise le :

En main propre/procuration

Voie postale

Signature du demandeur :

**DEMANDE DE RENOUELEMENT DE PASSAGE SUR LA CARTE DE DECHETERIE
FORMULAIRE POUR LES PARTICULIERS**

Formulaire à adresser complété et signé à l'adresse suivante :
3CBO – Pôle technique 505, chemin des Comtois - 45220 CHUELLES

Ajout de passage : **1 € par passage souhaité**

| Particulier : Limité à 1m ³ /passage | |
|--|---|
| <u>Nom Prénom</u> : | |
| <u>Adresse</u> : | |
| <u>Code postal</u> : | <u>Ville</u> : |
| <u>Téléphone fixe</u> : | |
| <u>Téléphone mobile</u> : | |
| <u>Courriel</u> : | |
| <u>Moyen de paiement</u> : | Par chèque uniquement à l'ordre du trésor public |
| <u>Nombre de passage souhaité</u> : | |
| <input type="checkbox"/> 1 passage = 1 € | <input type="checkbox"/> 6 passages = 6 € |
| <input type="checkbox"/> 2 passages = 2 € | <input type="checkbox"/> 7 passages = 7 € |
| <input type="checkbox"/> 3 passages = 3 € | <input type="checkbox"/> 8 passages = 8 € |
| <input type="checkbox"/> 4 passages = 4 € | <input type="checkbox"/> 9 passages = 9 € |
| <input type="checkbox"/> 5 passages = 5 € | <input type="checkbox"/> 10 passages = 10 € |
| <input type="checkbox"/> Plus de passages : Quantité : | |
| Montant : | |

**VOTRE CARTE DOIT ETRE JOINTE AU FORMULAIRE AVEC UNE ENVELOPPE
AFFRANCHIE AINSI QUE LE CHEQUE CORRESPONDANT AU MONTANT TOTAL DU
NOMBRE DE PASSAGES.**

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis ainsi que la validité des pièces fournies - Reconnais avoir pris connaissance des termes du règlement en vigueur accompagnant le formulaire de demande de carte d'accès aux déchèteries communautaires - M'engage à informer la 3CBO en cas de perte ou de vol de ma carte d'accès (LA SECONDE CARTE SERA FACTUREE 10€) - M'engage à restituer celle-ci en cas de déménagement.

Fait à :

Le :

Signature du demandeur précédée de la mention « lu et approuvé »

Fiche d'intention d'achat d'un composteur

Cette fiche vaut réservation d'un composteur auprès de la Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne. Fiche à retourner à l'adresse ci-dessus.

A partir des déchets verts, fabriquons notre terreau.

Pour éliminer nos déchets végétaux il existe deux solutions : l'apport en déchèterie (très coûteux pour la collectivité) ou le compostage individuel dans son jardin. La 3CBO vous propose d'acquérir des composteurs, qui vous permettront de fabriquer votre compost à base de déchets de jardins mais aussi de cuisine (épluchures, coquilles d'œufs, marc de café). Ce compost obtenu sera un excellent amendement organique pour les cultures. Son utilisation est simple, peu coûteuse et écologique. Pour pouvoir en bénéficier, il vous suffit de retourner cette fiche à l'adresse ci-dessus.

La 3CBO vous propose 4 solutions pour acquérir un ou deux composteurs de jardin.

Cochez **une** des 4 cases ci-dessous :

- solution 1** : Je souhaite acheter un composteur en plastique de 400 litres à **15 €**
- solution 2** : Je souhaite acheter un composteur en bois de 575 litres à **30 €**
- solution 3** : Je souhaite acheter deux composteurs en plastique de 400 litres à **30 € (+ ou -)**
- solution 4** : Je souhaite acheter deux composteurs en bois de 575 litres à **80 € (30€ le premier, 50 € le second)**
- solution 5** : J'ai déjà acheté un composteur en bois, je souhaite acheter un deuxième composteur à **50 €**



Modèle plastique 400 litres



Modèle bois 575 litres

Coordonnées de l'acquéreur :

| | |
|----------------|---------------|
| Nom : | |
| Prénom : | |
| Adresse : | |
| Commune : | Code Postal : |
| Téléphone : | |
| Adresse mail : | |
| Fait à : | Le : |
| Signature : | |

Informations importantes

La 3CBO participe financièrement à l'acquisition des composteurs dans le but de réduire la production des déchets des ménages.

Cette action est exclusivement réservée aux habitants des cantons de Courtenay et Château-Renard et limitée à deux composteurs par foyer.

Référence :
Délibération du : 29 février 2008

Le composteur est à récupérer au pôle technique de la 3CBO, 505 chemin des comtois à Chuelles. Il est remis sous forme de colis non-monté.

Paiement : Il vous faudra vous acquitter de cette somme auprès du pôle technique de la 3CBO au moment de la récupération du colis. Seuls les espèces et les chèques sont acceptés.

REMIS EN MAIN PROPRE LE :

SIGNATURE :

ADRESSES ET CONTACTS UTILES

Pôle Technique de la 3CBO

505 Chemin des Comtois

tel : 02 38 95 27 65

mail : secretariat.st@3cbo.fr ou tri.om@3cbo.fr

Pôle Administratif de la 3CBO

569 rte de Châtillon-Coligny

tel : 02 38 95 25 15

Déchèterie de La Selle-sur-le-Bied

Lieu-dit «Les Glands»

Rte de Mérinville

tel : 06 75 22 22 46

Déchèterie de Courtenay

Z.I. de la Plaine du Luteau

tel : 06 75 22 23 16

Déchèterie de Château-Renard

Av. Charles Roux

tel : 06 79 20 89 83

Retrouvez-nous aussi sur notre site internet : www.3cbo.fr

et la mise-à-jour de notre règlement
de collecte à l'adresse suivante :

http://www.3cbo.fr/IMG/pdf/reglement_de_collecte.pdf



Suite à la Covid 19, nous vous demandons de jeter vos masques et vos gants dans un sac poubelle fermé. Merci.